

Conseil communal de Lausanne

Rapport de la commission N° 91

chargée de l'examen du Rapport-préavis N° 2025/08 – Pétition « Les Alliés ». Réponse à la pétition de M. Christophe Dubois et consorts : « Pour la sauvegarde du bâtiment du café-restaurant “ Les Alliés ”, ainsi que pour la pérennisation d’une activité de restauration dans ces locaux »

Présidence :	M. Yvan SALZMANN (soc.) (rempl. Mme Paola RICHARD DE PAOLIS)
Membres présents :	Mme Preeti DAMON (soc.) ; M. Roland PHILIPPOZ (soc.) ; Mme Marlyse AUDERGON (Les Verts) ; M. Olivier THORENS (Les Verts) ; Mme Alexandra GERBER (Les Verts) (rempl. M. Ilias PANCHARD) ; Mme Françoise PIRON (PLR) ; M. Yann BEAUFILS (PLR) ; Mme Gaëlle KOVALIV (EàG) ; M. Jean-Marc BEGUIN (v'lib.) ; Mme Josée-Christine LAVANCHY (UDC) (rempl. M. Thibault SCHALLER)
Membres excusés :	Mme Diane WILD (PLR) ; Mme Paola RICHARD DE PAOLIS (soc.)
Représentants de la Municipalité :	M. Grégoire JUNOD, syndic, directeur de Culture et Développement urbain M. Julien GUÉRIN, chef du Service de l'Urbanisme
Notes de séances	Mme Marion CENTELIGHE

Lieu : salle des Commissions de l'Hôtel de Ville

Date : 02.07.2025

Début et fin de la séance : 12h00 – 12h22

Discussion générale

Monsieur le syndic informe que le restaurant *Les Alliés* a réouvert à l'avenue des Oiseaux 2. Le restaurant n'a pas pu rester dans le bâtiment de la rue de la Pontaise 48, mais à proximité. S'agissant du bâtiment, il n'y a aucune nouvelle, ni de projet déposé ni de prise de contact avec le service de l'urbanisme. Monsieur le syndic explique que la situation est identique à celle décrite dans le préavis.

Répondant à plusieurs questions de commissaires, Monsieur le syndic rappelle que les pétitionnaires (2558 signatures) ne sont plus revenus vers le Conseil communal depuis l'évolution de la situation. À l'évocation d'une pétition similaire qui avait été déposée pour sauvegarder le restaurant Le Milan, il précise que le contexte était différent. Une procédure avait été ouverte par le restaurateur contre le bailleur avec l'intention de rester. Il explique que le propriétaire laissait entendre que la ville était d'accord avec la démolition, ce qui n'était pas le cas. La ville avait communiqué sa position ce qui a sans doute aidé le gérant à pouvoir poursuivre son exploitation. Après plusieurs allers-retours et changement de propriétaire, le projet a évolué pour ne plus toucher le bâtiment du restaurant. Le permis de construire et de rénovation de l'îlot est aujourd'hui entré en force. Il explique que dans le cas précis des Alliés la situation est tout autre ; il n'y a pas eu de projet de démolition, mais seulement une résiliation de bail.

Monsieur le syndic explique que, de manière générale, il y a toujours eu beaucoup de changements de propriétaires dans la restauration. La situation actuelle des commerçants est

Conseil communal de Lausanne

compliquée, notamment dans la restauration (problèmes de personnel, de pouvoir d'achat de la clientèle notamment auxquels s'ajoute une forte concurrence) ...

Un commissaire dit qu'il a pu voir le nouveau café des Alliés qui a beaucoup changé, tant sur l'offre plus limitée que sur les locaux qui sont très différents, notamment au niveau de la décoration et de l'espace intérieur. Il se dit par ailleurs satisfait du rapport-préavis.

Une commissaire souligne qu'il est regrettable de ne pas avoir pu conserver le café historique sous sa formule précédente, mais elle est convaincue par le préavis de la Municipalité. Elle se dit satisfaite de savoir qu'il y a certaines conditions qui ont été posées pour protéger le bâtiment. Concernant la pétition qui parle plus spécifiquement du mobilier, des boiseries ou encore du jeu de quille, elle se dit heureuse que ces éléments aient été nommés comme faisant partie du patrimoine. Elle prend acte que la Municipalité n'a pas les moyens d'aller plus loin.

Une commissaire salue les efforts de la Municipalité pour conserver le patrimoine mobilier pour les habitants du quartier. Elle se dit inquiète de ce qui viendra à la place, car les centres villes se ressemblent de plus en plus, avec de nombreuses enseignes similaires. Elle s'interroge sur la diversité en termes d'offres et la particularité locale que l'on veut donner à notre ville.

Monsieur le syndic explique qu'il y a des mouvements de différents types dans la restauration ; d'un côté un développement de chaînes mais aussi beaucoup de projets, notamment de jeunes qui sortent d'écoles hôtelières avec de bons projets qu'ils mettent en place et qui ont une offre originale. Il rappelle par ailleurs que le café des Alliés était plutôt un établissement de moyen de gamme supérieure, avec une bonne cuisine et des prix en conséquence.

Un commissaire demande si le propriétaire souhaite vendre le bâtiment et si le cas échéant la commune pourrait se mettre sur les rangs ? **Le syndic** répond que la question n'a pas été discutée mais que la Ville pourrait être intéressée cas échéant, pour autant que l'intention existe et que les conditions soient acceptables pour la Ville.

Vote de l'unique conclusion (pt. 7) :

- 11 oui, 0 non, 0 abstention.

Lausanne, le 25 septembre 2025

Le rapporteur :
Yvan Salzmann